



Location meublé logement indécent

Par **sandrine acchiardi**, le **10/10/2018** à **15:07**

Bonjour,

j'habite depuis 6 mois une maison en copropriété, depuis 6 mois je ne peux utiliser ma chambre car des odeurs d'égouts sortent de la salle de bain : les causes pas de siphon et pas d'aération basse ni haute et très peu d'éclairage naturel. Nous sommes obligés de dormir depuis dans le salon.

le portail ne ferme pas à clef et je ne me sens pas en sécurité,
de plus j'ai un bail de location meublée à titre de résidence principale par contre à part le frigo et la plaque de gaz et le four rien d'autres en immobilier.

de plus est ce que les parties communes doivent être détaillées dans le bail car comme il y a une deuxième maison sur la copropriété le voisin est obligé de passer par notre escalier qui donne sur notre salon donc aucune tranquillité dans mon intimité.

de plus, la propriétaire rentre sans avertir et l'autre jour l'agent immobilier car le bien est géré par une agence GERSUD et rentré sans autorisation et a pris des photos de ma terrasse de mon "environnement proche" en a-t-il le droit ?

je suis en train de rédiger une lettre de mise en demeure et je dois demander des indemnités pour préjudices moral mais pour le chiffrer je ne sais pas il ya mon fils qui vit avec moi ainsi que mon compagnon.

également je voudrais demander une baisse de loyer car non seulement ce n'est pas un meublé (donc pas le même régime fiscal si cela était un bail vide!! pour le propriétaire)

je vous remercie pour votre aide